

allaient fixer leur demeure dans un village de la tribu. Ils y bâtissaient une cabane, et se mettaient à prêcher l'Évangile à ceux qui consentaient à les écouter. Peu à peu, une petite église se formait autour d'eux. Les néophytes continuaient après leur conversion à demeurer au milieu de leurs compatriotes encore païens, servant Dieu et donnant l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Le village, tout en gardant son ancien nom, recevait des missionnaires celui de quelque saint, sous la protection duquel il était placé. Ainsi, au sein d'une bourgade infidèle, une petite communauté chrétienne naissait, grandissait et finissait par occuper une position solide et importante.

Racontez la fondation de la Résidence de Saint-Joseph dans le pays des Hurons, en 1634 ?

Quelques hurons étant descendus à Québec pour la traite, dans l'été de 1634, on les fit consentir, après bien des difficultés, à conduire dans leur pays les P. P. de Brébœuf et Daniel que le P. Davost alla rejoindre quelques jours plus tard. Arrivés au village huron de Ihonatiria, auquel ils donnèrent le nom de Saint-Joseph, ces missionnaires construisirent un bâtiment de trente-six sur vingt-un pieds ; et le divisèrent de manière à avoir une chapelle, un logement pour eux, ainsi qu'une cuisine, un réfectoire et une boulangerie. Cette modeste chapelle, aussi pauvre que l'étable de Bethléem, fut le berceau